



ANTIMOUSSE 60

Antimousse Prêt à l'emploi... SANS RINÇAGE

Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Type de préparation: TP 10 – produit de protection des ouvrages de maçonnerie.



Propriétés

Antimousse 60 est un antimousse prêt à l'Emploi qui traite tous les supports contre les mousses, algues, lichens... Facile d'utilisation, il respecte les matériaux traités sans en modifier l'aspect.



Emploi

- Produit anticryptogamique : antimousse et fongicide.
- Curatif & Préventif.
- Formule Professionnelle.
- Convient sur tous matériaux : tuile, ardoise, fibre ciment, pierre, béton, enduit, brique, marbre...
- Ne modifie pas l'aspect des matériaux traités.
- Le support peut être peint après élimination totale des mousses.
- Sans odeur.
- Incolore : ne tâche pas.
- Non corrosif, il n'attaque pas les matériaux et les métaux.
- Sans rinçage.
- Effet longue durée.

Application

- Gratter les mousses épaisses et abondantes avant traitement.
- Appliquer ANTIMOUSSE 60 sur un support sec à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un pulvérisateur. Bien imprégner la surface à traiter : 1 L = 5 m².
- Ne pas rincer.
- Temps sans pluie nécessaire après traitement : 24 heures minimum.
- Si le support est très encrassé, renouveler l'opération.
- L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois. Pour une action rapide, les résidus peuvent être éliminés au nettoyeur haute pression quelques jours après l'application du produit.
- Rincer soigneusement les bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

N.B. : Après destruction des mousses, les matériaux peuvent être protégés durablement des mousses et de l'humidité avec de l'HYDROFUGE.

Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Type de préparation: TP 10 – produit de protection des ouvrages de maçonnerie.

Limites d'emploi

- Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé.
- Eviter tout contact avec la végétation.
- Protéger les plantations en cas de risques de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages.
- Tenir hors de la portée des enfants.
- Tenir à l'écart des denrées alimentaires.
- Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.
- Conservation 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Identification

- Antimousse en phase aqueuse (sans chlore)
- Base active : chlorure de benzalkonium
- Couleur : incolore
- Densité : 1
- pH : 6-8

Conditionnement

- Bidons de 5 L
- Bidons de 20 L

Les informations sont données à titre indicatif et n'impliquent par conséquent aucun engagement ni aucune garantie de notre part. Elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité.

Elles ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé, Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit."



FABRICATION
FRANÇAISE